Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 142 (1997)

Heft: 11

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sommaire BIBLIOTHEK
RMS/Novembre 10-

Le désert des Tartares ?

Editorial Le désert des Tartares ?	3
Maintien de l'ord Le maintien de l'ordre en France de 1830 à nos jours (1) Col H. de Weck	re
Service d'appui L'armée à Genève lors de la venue de Yasser Arafat (1988) Of spec C. Bonard	12
Halte ou je tire ! Div E. Dénéréaz	18
Suisse-Europe Réorientation de la politique suisse Cons. aux Etats E. Rochat	
Des officiers de milice ch des officiers de réserve Div Ph. Zeller	ez 30
Actualité	

Le Swiss Raid Commando

Les milices du Comté

de Neuchâtel (1618-1648)

Idées de lecture

32

35

41

M.-M. Greub

Histoire

Lt D. Queloz

Livres à offrir

ou à se faire offrir

On connaît le chef-d'œuvre de Dino Buzzati. Le désert des Tartares. Sur la frontière Nord d'un Etat monarchique, le fort Bastiani, situé en montagne, barre un passage obligé à la sortie d'un désert. Depuis bien longtemps, aucun indice de la moindre menace de la part des Tartares. Lorsque des troupes tartares font leur apparition, avec la mission pacifique de marquer la frontière avec des bornes, personne n'arrive à imaginer qu'il y ait le moindre risque. Et pourtant, des années plus tard, elles attaqueront le fort...

Or donc, dans la seconde moitié du mois d'octobre 1997, le Conseil national et le Conseil des Etats refusent une partie de la modernisation de nos obusiers blindés, bien que le programme comprenne deux phases, l'une prévue dans un avenir proche, l'autre après l'an 2000. Une majorité de députés n'a rien voulu entendre de la partie conditionnelle de ce programme, de la « décision réservée » du Conseil fédéral qui prévoyait le « retrofitage » d'une seconde tranche de M-109, à condition que la situation en Europe le justifie et qu'une nouvelle réforme de l'armée ne rende pas la mesure inutile.

Au départ, les libéraux, d'accord pour une fois avec les socialistes, refusent le principe même de cette modernisation, prétendant qu'elle est parfaitement inutile au vu des menaces actuelles. Sur une proposition de compromis lancée par les démocrates-chrétiens, la première tranche proposée par le Conseil fédéral est acceptée.

Dans ce débat, qui a tort, qui a raison? Le chef de l'état-major général? Le Conseil fédéral? Les conseillers nationaux qui soutiennent le programme d'armement 1997? Ceux qui appuient la solution de compromis? Ceux qui jugent « obscène » le programme d'armement 1997, comme Roger de Diesbach dans La Liberté?

Qu'importe! Il faut dépasser un débat que l'on peut supposer empreint de populisme et rappeler quelques principes. Toutes appréciations de situations faites, peut-on exclure totalement, à moyen et à long terme, donc dans les quinze à vingt ans, tout risque de conflit en Europe, qui toucherait la Suisse? Si oui, il conviendrait de se montrer logique et de retirer tous les systèmes d'armes prévus pour des combats terrestres mécanisés (Char 68, Leopard-2, obusiers blindés, Bison dans nos forteresses), de démanteler la protection civile. Tout cela ne sert plus à rien!

Comment imaginer de vendre ces matériels in-